

# ACTION URGENTE

## ÉTATS-UNIS. UN GOUVERNEUR IMPOSE UN MORATOIRE SUR LES EXÉCUTIONS

**Le gouverneur de l'Oregon a interrompu une exécution imminente, qui aurait été la première dans cet État américain depuis 1997 et seulement la troisième depuis 1962, et déclaré qu'il ne permettrait plus aucune mise à mort durant son mandat.**

Le 22 novembre, le gouverneur John Kitzhaber a annoncé l'accord d'un sursis dans l'affaire de Gary Haugen, un homme de 49 ans qui avait renoncé à ses voies de recours et dont l'exécution était prévue pour le 6 décembre. La veille, la Cour suprême de l'Oregon avait voté à quatre contre trois en faveur de la mise à mort, rejetant à une faible majorité une pétition lui demandant d'ordonner une nouvelle audience destinée à évaluer les capacités mentales de Gary Haugen. L'Oregon a procédé à deux mises à mort depuis la reprise des exécutions judiciaires aux États-Unis en 1977 : la première en 1996 et la deuxième l'année suivante. Dans les deux cas, les prisonniers avaient choisi de ne pas faire appel de leur condamnation et ont été mis à mort pendant le premier mandat du gouverneur John Kitzhaber.

Ce dernier a déclaré avoir autorisé ces deux exécutions « malgré [son] opposition à la peine de mort ». Il a ajouté qu'à cette époque, il avait été « déchiré entre [ses] convictions concernant la moralité de la peine capitale et le fait d'avoir juré de faire respecter la Constitution de l'Oregon ». À l'heure actuelle, « [il] ne pense pas que ces exécutions nous aient permis d'être plus en sécurité ; elles n'ont certainement pas contribué à nous rendre plus nobles en tant que société ». Aujourd'hui, il ne pourrait « plus participer à quelque chose [qu'il pense] contraire à la morale ». John Kitzhaber n'a pas seulement interrompu l'exécution de Gary Haugen « pendant toute la durée de [son] mandat », il a également annoncé qu'il refusait de contribuer « davantage à ce système compromis et inéquitable » et qu'il n'autoriserait plus d'exécutions tant qu'il serait gouverneur.

Selon lui, la peine de mort en Oregon n'est « ni équitable ni juste », « ni rapide ni sûre » et il s'agit d'une « perversion de la justice lorsque la meilleure façon de savoir qui sera exécuté ou non » dans cet État est de voir si un condamné à mort « se porte volontaire » en renonçant à interjeter appel. Le gouverneur a fait remarquer que bon nombre de juges, de législateurs et de proches de victimes consentaient maintenant à dire que le système de la peine de mort en Oregon s'était « grandement détérioré ». Il a aussi souligné l'abolition de la peine capitale au cours des dernières années par les législateurs et les gouverneurs de l'Illinois, du New Jersey et du Nouveau-Mexique, ceux-ci ayant reconnu le caractère injuste de ce châtiment ainsi que les risques, les dépenses et les injustices qu'il engendre. Il a ajouté qu'il est temps pour l'Oregon « d'envisager une nouvelle approche ».

John Kitzhaber a expliqué qu'il avait choisi de ne pas commuer la peine de mort prononcée à l'encontre de Gary Haugen et de 36 autres prisonniers attendant d'être exécutés dans l'Oregon « car la politique de cet État n'est pas seulement de [son] ressort ». Il a déclaré espérer et souhaiter que le moratoire sur les exécutions qu'il a imposé amène à « une longue réévaluation, qui aurait déjà dû être faite, de notre politique et de notre système actuels concernant la peine capitale » car « nous ne pouvons plus ignorer les contradictions et les injustices de ce système ».

Il a conclu en affirmant être sûr que l'Oregon peut trouver « une meilleure solution », garantissant la sécurité publique et pouvant « soutenir les victimes de crimes et leurs familles », avant d'ajouter : « [Il y a 14 ans] il m'a été difficile de prendre la décision d'autoriser une exécution. Au fil des années, j'ai toujours pensé que dans les mêmes circonstances, j'aurais agi autrement. Le temps est venu. »

Amnesty International salue la position de principe du gouverneur John Kitzhaber, qui est conforme à l'esprit abolitionniste du droit international relatif aux droits humains, ainsi qu'aux messages répétés de la communauté internationale appelant les gouvernements à imposer un moratoire sur les exécutions. John Kitzhaber a été réélu comme gouverneur pour la troisième fois pour quatre ans en 2010. Son mandat a débuté en janvier 2011 et finira en janvier 2015.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

Ceci est la première mise à jour de l'AU 308/11. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR51/087/2011/fr>.

Nom : Gary Haugen (h)

Informations complémentaires sur l'AU 308/11, AMR 51/096/2011, 23 novembre 2011

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

